

Conflit proprio locataire

Par tata425, le 07/02/2019 à 10:52

bonjour,

cela fait bientot 3ans que je suis locataire d'une maison dont les proprios vivent a coté.. depuis le mois d'octobre ils sont monté sur le toit de m'a maison sans m'en dire la cause et ont enlevé la resistance éléctrique de mon chauffe eau solaire, ce qui fait que je n'est presque pas d'eau chaude du tout car je vis dans les haut et en ce moment nous avons tres peu de soleil. j'ai de enfant en bas ages et je ne peux me permettre de les lavé a l'eau froide tout les jours..

étant donné qu'a la signature du bail la résistance éléctrique était déja la(j'ai discuté avec eux et ils m'ont dit qu'il sont dans l'obligation de me fournir le chauffe eau mais pas la résistance)quel sont les démarches que je doit faire?

est ce que j'ai le droit d'éxigé de remettre ma résistance?

sa fait bientot 4 mois que je me lave a l'eau froide et selon moi ils doivent me fournir de l'eau chaude

dsl pour le long texte et merci pour vos réponse

PS mon loyer est de 700€ plus 50€ (eau et éléctricité) selon facture